

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

2018

CONSEIL DE MÉTROPOLE 19 JUILLET 2018

PHILIPPE SAUREL
MAIRE DE MONTPELLIER
PRÉSIDENT DE LA MÉTROPOLE



Montpellier
Méditerranée
Métropole

Rapport de présentation du Budget Supplémentaire 2018

Le Budget Supplémentaire 2018 s'établit à **196M€** en consolidé.

Ce Budget Supplémentaire est un budget qui nous permet :

- ❖ De prendre en compte les reports de crédits de l'exercice 2017
- ❖ D'intégrer le résultat de clôture de l'exercice précédent tels qu'ils ont été adoptés au compte administratif 2017
- ❖ D'ajuster les prévisions du Budget Primitif 2018 en fonction de l'avancement des projets de Montpellier Méditerranée Métropole et des informations qui sont intervenues après l'élaboration du Budget Primitif
- ❖ D'ouvrir, conformément au Règlement Budgétaire et Financier adopté le 20 juin 2018, les Autorisations de Programme suivantes :
 - Création d'un cimetière intercommunal pour **44,4M€**
 - Création d'un centre technique métropolitain pour le Pôle Plaine Ouest pour **2,7M€**
 - Mise à niveau du parc de véhicule Direction de l'Action Territoriale pour **2M€**
 - Aménagement de l'avenue de Nîmes à Saint-Brès pour **1,62M€**
- ❖ De baisser le montant de l'emprunt prévisionnel consolidé de **-37,6M€**

Cette année le Budget Supplémentaire s'inscrit dans le contexte particulier du contrat financier que la Métropole a signé avec l'Etat.

Ce contrat fixe le taux d'évolution maximal des dépenses réelles de fonctionnement à 1.50% à périmètre constant.

Table des matières

1. Les équilibres du Budget Supplémentaire 2018 consolidé.....	3
2. Le Budget Principal.....	5
2.1 L'équilibre du Budget Supplémentaire 2018 du Budget Principal.....	5
2.2 La section de fonctionnement du Budget Principal.....	6
2.2.1 Les nouvelles dépenses.....	6
2.2.2 Les nouvelles recettes.....	7
2.3 La section d'investissement du Budget Principal.....	9
2.3.1 Les nouvelles dépenses.....	9
2.3.2 Les nouvelles recettes.....	11
2.4 La reprise des crédits reportés du Budget Principal.....	12
2.5 L'affectation des résultats du Budget Principal.....	13
3. Le Budget Annexe de l'Assainissement.....	14
4. Le Budget Annexe de l'Assainissement Non Collectif.....	15
5. Le Budget Annexe de l'Eau Potable.....	16
6. Le Budget Annexe Transport.....	17
7. Le Budget Annexe Parking.....	18

1. Les équilibres du Budget Supplémentaire 2018 consolidé

Le Budget Supplémentaire 2018 intègre :

- Les résultats de l'exercice 2017,
- Les crédits reportés de 2017
- Les propositions nouvelles sur 2018

Le Budget Supplémentaire consolidé 2018 s'élève à **196,2M€**.

Le tableau ci-dessous détaille l'ensemble des opérations du Budget Supplémentaire 2018 consolidé :

FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
Reprise des éléments 2017	Reports	1,05	0,00
	Résultat	0,00	38,15
Nouvelles propositions	Evolution des crédits	2,65	4,14
Impact sur l'autofinancement	Amortissements, provisions	1,37	5,20
	Virement	42,43	
TOTAL FONCTIONNEMENT		47,49	47,49

INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES
Reprise des éléments 2017	Reports	41,16	10,23
	Résultat	84,19	116,95
Nouvelles propositions	Evolution des crédits	14,85	12,05
Impact sur l'autofinancement	Amortissements, provisions	8,52	4,69
	Virement	0,00	42,43
Impact sur l'emprunt	Evolution des crédits		-37,63
TOTAL INVESTISSEMENT		148,72	148,72

TOTAL BS 2018	196,21	196,21
----------------------	---------------	---------------

(*) Dont -0,6M€ sur le budget principal et -0,9M€ après retraitements prévus dans le cadre du contrat financier / Dont 0,3M€ en comptant les reports et 0€ avec reports et après retraitements

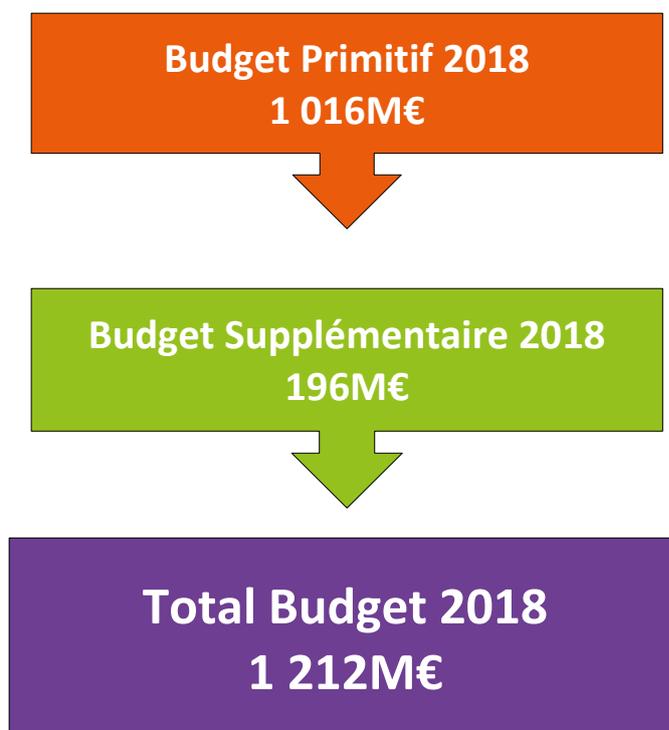
Pour le budget consolidé le **résultat net 2017 consolidé** s'élève à **39.9M€**.

A ce stade, la **baisse du recours à l'emprunt** au BS s'élève à **37,6M€** (l'emprunt consolidé inscrit au BP s'élève à **83,7M€**).

Le budget total 2018 s'élève à un total de crédits de **1 212M€** :

- **1 016M€** de crédits ouverts au titre du Budget Primitif 2018

- **196M€** de crédits ouverts au titre du Budget Supplémentaire 2018



Au niveau de l'épargne le Budget Supplémentaire 2018 consolide l'épargne de la Métropole :

Chaîne de l'épargne consolidée	BP 2018	BS 2018	Total 2018	Evolution
Recettes réelles de fonctionnement	597 M€	4,14 M€	601,14 M€	+0,7%
Dépenses réelles de fonctionnement	478 M€	3,7 M€	481,7 M€	+0,8%
Epargne de gestion (hors intérêts)	148,5M€	0,74M€	149,24M€	+0,5%
Epargne brute	119 M€	0,44 M€	119,44 M€	+0,4%
Remboursement du capital de la dette	57 M€	-	57 M€	0%
Epargne nette	62 M€	0,44 M€	62,44 M€	+0,7%

2. Le Budget Principal

2.1 L'équilibre du Budget Supplémentaire 2018 du Budget Principal

La prise en compte des résultats et des reports de crédits 2017, ainsi que l'équilibre propre aux mesures nouvelles permet de renforcer les équilibres financiers et d'augmenter le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement de **28,4 M€** supplémentaires tout en baissant le recours à l'emprunt de **- 24,2M€**:

EQUILIBRE DU BS 2018: BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Reports	919 201	
Opérations d'ordre	1 367 005	5 200 000
BS PROPOSITIONS NOUVELLES	-585 846	6 699 195
Résultat de fonctionnement reporté (inclus résultat funéraire)		18 156 414
Virement à la section d'investissement	28 355 249	
TOTAL FONCTIONNEMENT	30 055 609	30 055 609

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Virement de la section de fonctionnement		28 355 249
Reports	34 616 730	7 417 201
Opérations d'ordre	5 200 000	1 367 005
BS PROPOSITIONS NOUVELLES	12 813 036	11 764 702
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)		81 895 626
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (inclus résultat funéraire)	54 007 654	
EMPRUNT		-24 162 363
TOTAL INVESTISSEMENT	106 637 420	106 637 420

TOTAL BS 2018	136 693 029	136 693 029
----------------------	--------------------	--------------------

* soit un emprunt prévisionnel 2018 de **42,5M€**

2.2 La section de fonctionnement du Budget Principal

2.2.1 Les nouvelles dépenses

Les crédits nouveaux s'élèvent à **0,7 M€** (dont **0,3 M€ retraits** dans le cadre du contrat financier).

Les crédits rendus s'élèvent à **1,3 M€**.

→ Le solde des demandes s'élève ainsi à **-0,6 M€**.

Les dépenses nouvelles de fonctionnement, équilibrées par des recettes nouvelles, comprennent notamment:

Intitulé de la proposition	Montant proposé en M€
Nouveau marché tri et conditionnement Vieux papiers: allotissement partie traitement de la partie négoce (recettes de 0,3M€)	0,52
Frais liés à l'épisode neigeux (retraité dans le cadre du Contrat Financier)	0,26
Redevance d'occupation des Locaux French Tech	0,22
Subventions Culture	0,14
Subventions Sports	0,16
Energie électricité/Eclairage Public Pôle Littoral	0,14
Maintenance et Entretien suite rétrocession voirie	0,14
Location parking agents mutualisés (compensée en recettes)	0,10
Marché traitement des bennes à bois	0,08
Déménagements 2018	0,05
Complément pour paiement au Syndicat Parc Régional d'Activités Economiques Via Domitia (CVAE/CFE)	0,04
Frais de nettoyage complémentaires suite augmentation de superficie	0,04
Maintenance des bornes Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques monétiques	0,03
Entretien réparation voiries Pôle Piémont et Garrigues	0,03
Hausse des prix du carburant pour la collecte en porte à porte	0,03
Frais de gardiennage Conservatoire à Rayonnement Régional suite arrêt alarme incendie	0,03
Remboursement sinistre assurances éclairage public Pôle Littoral	0,03
Opéra Comédie - Amélioration des équipements de sécurité	0,02
Jumping International de Montpellier (Prestations de Services)	0,01

2.2.2 Les nouvelles recettes

Les recettes nouvelles de fonctionnement s'élèvent à **6,7 M€** :

- Fiscalité et dotations : **3,7M€**
- Attributions de compensation : **2,1M€**
- Autres recettes supplémentaires : **0,9M€**

Les nouvelles recettes de fiscalité et des dotations se décomposent comme suit :

- **2,9M€** d'ajustements sur les produits fiscaux suite aux notifications de la DGFIP : Taxe d'habitation, taxes foncières, Cotisation Foncière des Entreprises, Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises, Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux, Taxe sur les Surfaces Commerciales et Taxe d'Enlèvement des ordures Ménagères
- **0,7M€** d'ajustements sur les compensations TH/CFE/CVAE suite aux notifications de la DGFIP
- **0,08M€** d'ajustements sur la Dotation Globale de Fonctionnement suite à la notification de la DGCL

Le tableau suivant indique les notifications des produits fiscaux, des compensations et de la Dotation Globale de Fonctionnement pour 2018 :

Intitulé	BP 2018	Produits notifiés 2018	BS 2018
Cotisation Foncière des Entreprises	60 000 000	61 429 160	1 429 160
Taxe d'Habitation	83 500 000	84 367 445	867 445
Taxe sur le Foncier Bati	1 000 000	1 013 039	13 039
Taxe sur le Foncier Non Bati	130 000	134 056	4 056
Taxe additionnelle sur le Foncier non Bâti	690 000	729 313	39 313
Cotisation sur la Valeur Ajoutée	31 700 000	32 246 858	546 858
TASCOM	6 000 000	5 687 113	-312 887
IFER	1 950 000	1 958 688	8 688
TEOM	70 300 000	70 584 769	284 769
Total fiscalité	255 270 000	258 150 441	2 880 441
Allocations compensatrices CFE_CVAE	230 000	642 447	-230 000
Compensations au titre de la CET			642 447
Compensations TH	4 800 000	5 053 361	209 568
Compensation Foncier			4 817
Dotation perte THLV			38 976
Total compensations	5 030 000	5 695 808	665 808
Dotation d'intercommunalité	2 150 000	2 443 608	293 608
Dotation de compensat°	45 500 000	45 288 857	-211 143
Total DGF	47 650 000	47 732 465	82 465
Total	307 950 000	311 578 714	3 628 714

Les nouvelles recettes d'attribution de compensation évaluées dans le cadre des transferts de charges 2018 s'élèvent à **2,1M€** et concernent des compléments de crédits pour les transferts suivants :

- Aires d'Accueil des Gens du Voyage
- Médiathèque Jules verne à Saint Jean de Vedas
- Subventions Emploi
- Nettoyement FISE par la Ville de Montpellier

Les autres nouvelles recettes de fonctionnement comprennent notamment :

- **0,3M€** de recettes supplémentaires attendues sur le nouveau marché de reprise des papiers cartons du Centre de tri
- **0,2M€** de remboursements d'assurance

2.3 La section d'investissement du Budget Principal

2.3.1 Les nouvelles dépenses

Au budget primitif, les dépenses réelles d'investissement atteignaient un montant de plus de **247,9M€** pour le budget principal. Les modifications apportées par ce budget supplémentaire portent sur une augmentation globale de **12,8M€**, ce qui représente **5,2%** des dépenses réelles d'investissement hors dette du budget primitif. Cette variation correspond, pour l'essentiel, à des évolutions dans les plannings des travaux.

Les crédits réels nouveaux s'élèvent à **24,7 M€**.

Les crédits réels rendus s'élèvent à **11,9 M€**.

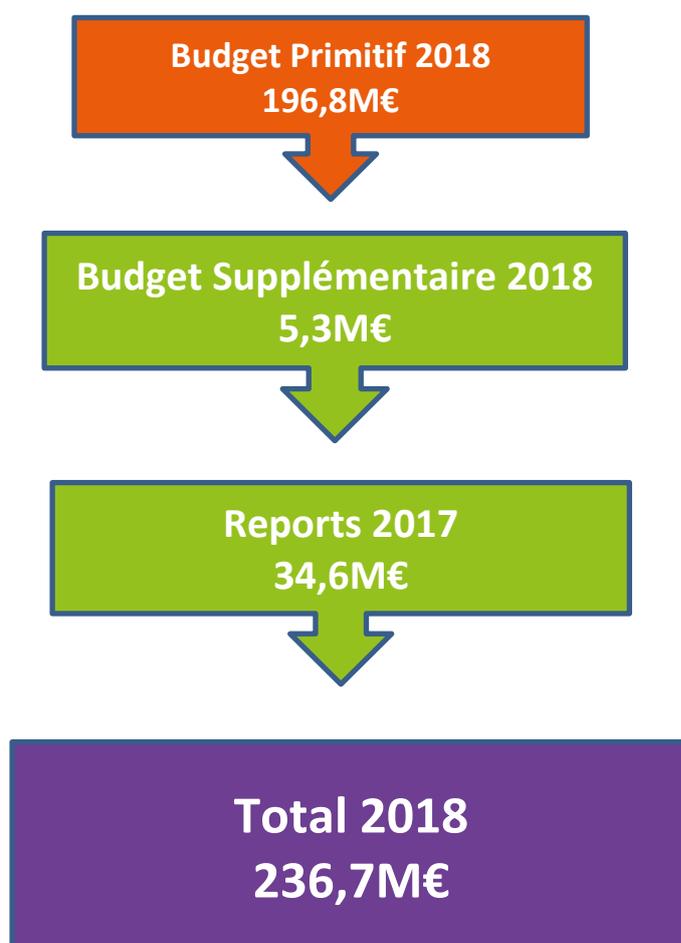
→ Le solde des nouvelles dépenses réelles d'investissement s'élève ainsi à **12,8 M€**.

Les nouvelles dépenses réelles d'investissement proposées concernent :

Intitulé de la proposition	Montant proposé en M€
Projets Urbains Partenariaux	4,17
Achat de titres de participation aux nouvelles Sociétés Publiques Locales	3,68
Voirie et éclairage public	2,63
Crédits complémentaires sur la voirie liés à la bonification des attributions de compensation d'investissement	2,06
Création d'un cimetière intercommunal (nouveaux crédits de paiement)	1,29
Mise à niveau du parc de véhicule Direction de l'Action Territoriale (nouveaux crédits de paiement)	1,00
Création d'un centre technique métropolitain pour le Pôle Plaine Ouest (nouveaux crédits de paiement)	0,65
Construction médiathèque Aimé Césaire à Castelnau-le-Lez	0,63
Rénovation pelouse Mosson pour la coupe du monde féminine 2019	0,50
Titres de participation (SORIDEC AELIS IRDINOV IRDI)	0,30
Etudes Voirie	0,26
Travaux pluvial avenue Marie de Montpellier et autres branchements	0,22
Etudes Plan Local d'Urbanisme Intercommunal	0,20
Travaux de jalonnement divers sur voiries communales	0,13
Avances nouveaux mandats SA3M	0,11
Protection incendie	0,10
Jalonnement gare TGV	0,07
Ajustement Crédits de Paiement Centre de tri	0,06
Lac des garrigues - suivi écologique	0,06
Jalonnement Itinéraire S ASF	0,06

Intitulé de la proposition	Montant proposé en M€
Piscine Nakache : Réfection de la toiture du local associatif suite à la neige	0,06
Travaux suite aux déménagements	0,04
Aménagement de l'avenue de Nîmes à Saint-Brès (nouveau crédit de paiement)	0,03
Réparation mats de jalonnement	0,03
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal zonage eaux pluviales	0,03
Acquisitions ouvrages médiathèque Jules Verne.	0,02
Gestion des milieux aquatiques: Travaux d'aménagement des seuils du Lez.	0,02
Subvention Maison de la nature pour réfection de la toiture	0,02
Truck - Equipement pour l'Office de Tourisme	0,02
Etudes Musée Archéologique Lattara	0,02
Cap Alpha: Compresseur + Travaux de Mise en Place.	0,01

Au niveau des dépenses d'équipement, celles-ci s'élèvent à un total de **236,7M€** en 2018 :



2.3.2 Les nouvelles recettes

Les nouvelles recettes d'investissement du Budget Supplémentaire s'élèvent à **69,5M€**:

- Des recettes réelles nouvelles (**11,8M€**) dont les principales concernent :
 - Attributions de Compensation d'Investissement pour **5,6M€**
Compte tenu des nouvelles dispositions ouvertes par l'article 81 de la loi de finances rectificative pour 2016, il est aujourd'hui possible d'inscrire une part des AC en section d'investissement.
Ainsi il est désormais proposé, pour tout nouveau transfert de charge d'investissement, d'établir une attribution de compensation en section d'investissement, dans le cadre de la révision libre des attributions de compensation.
Les premières attributions de compensation d'investissement ont été proposées par la CLETC du 29 mai dernier sur les compétences suivantes :
 - Les Aires d'accueil des Gens du Voyage,
 - Sur la part d'attribution de compensation (30%) qui n'avait pas été transférée lors de l'établissement des attributions de compensation voirie espace public en 2015 (**5,5M€**),
 - Les travaux d'extensions de réseaux de la Ville de Montpellier,
 - Le transfert de la médiathèque Jules Verne de Saint Jean de Védas.
 - Produit de cession d'immobilisation pour **3,6M€** concernant la cession de titres
 - Versement de la Ville de Montpellier de **1,8M€** des recettes PAE Saint Lazare et Marquerose
 - Participations Projets Urbains Partenariaux pour **1,5M€**
- L'excédent de fonctionnement capitalisé pour **81,9M€** : la section de fonctionnement a dégagé un excédent sur 2017 et une partie est affectée en section d'investissement sur l'exercice 2017
- Une baisse du recours à l'emprunt de **-24,2M€** : le recours prévisionnel à l'emprunt s'établit donc à **42,5M€**, **au lieu de 66,7M€** comme prévu initialement au Budget Primitif 2018

Enfin une amélioration de l'autofinancement de **31,5M€** est constatée sur ce Budget Supplémentaire 2018 :

- **3,1M€** sont inscrits en recettes d'amortissement supplémentaires
- **28,4M€** sont prévus pour augmenter le virement de la section de fonctionnement ; ces recettes d'investissement sont la contrepartie des inscriptions en dépenses de fonctionnement présentées dans la section précédente

2.4 La reprise des crédits reportés du Budget Principal

La reprise des crédits 2017 reportés en 2018 a été adoptée lors du vote du Compte Administratif 2017 qui rend compte de l'exécution budgétaire de l'exercice.

Le Budget Supplémentaire reprend ces crédits pour les intégrer à l'exercice budgétaire en cours.

Pour mémoire, ces reports se décomposent comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	0,9M€	0€
Investissement	34,6M€	7,4M€

Les reports de 2017 en section de fonctionnement (**0,9M€**) sont des dépenses réelles de fonctionnement qui n'ont pas pu être réalisées sur l'exercice, elles concernent essentiellement des reports de subventions.

Les dépenses reportées sur 2017 en section d'investissement (**34,6M€**) correspondent à des projets lancés en phase opérationnelle, ayant fait l'objet d'un engagement, mais qui n'ont pu faire l'objet d'un mandatement en 2017.

Les reports d'investissement les plus significatifs sont les suivants :

Travaux installations Voirie Montpellier	3,1 M€
Aménagement réseaux Voirie Montpellier	1,6 M€ *
Achat matériel transport Collecte Porte à Porte	1,4 M€
Projets Urbains Partenariaux	1,1 M€
Travaux Casier 2 Castries	1,1 M€
Fonds de concours communes	1 M€
Equipements voirie Exploitation Transports	0,9 M€
Travaux Berges du Lez	0,8 M€
Travaux aménagement ex voire départementale	0,8 M€
Equipements et travaux Eclairage public Montpellier	0,7 M€
Equipement Aquarium Mare Nostrum	0,7 M€
Travaux aménagement Planétarium Galilée	0,6 M€
Travaux Points Propreté	0,6 M€
Equipement voirie pour Jalonnement	0,5 M€

* Les crédits non consommés des communes ont été lissés et réinscrits au budget primitif

Les recettes reportées sur 2017 en section d'investissement (**7,4 M€**) correspondent essentiellement à des reports de crédits de FCTVA pour **6M€** et à des reports de participations engagées sur les PUP pour **1,1 M€**.

2.5 L'affectation des résultats du Budget Principal

Le Budget Supplémentaire intègre les résultats présentés lors du Compte Administratif 2017 et prend en compte leur affectation.

Le résultat 2017 dégagé par la section de fonctionnement s'élève à **99,5 M€**, ce Budget Supplémentaire permet d'en affecter **17,6 M€** sur la section de fonctionnement et **81,9 M€** sur la section d'investissement.

L'affectation du résultat de 2017 est décrite dans le schéma ci-dessous :

	Résultat 2017		Affectation 2018		
			Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	99,5 M€			17,6 M€ *	Résultat de fonctionnement reporté
Investissement	-54,7 M€**		54,7 M€	54,7 + 27,2 = 81,9 M€	Excédent de fonctionnement capitalisé = affectation d'une partie du résultat de fonctionnement 2017 (81,9 M€). pour couvrir à la fois
		Solde d'exécution de l'exercice précédent			
TOTAL	44,8 M€		44,8 M€		

- Le besoin de financement de l'investissement 2017 (54,7 M€)
- Les solde des reports d'investissement (27,2 M€ soit 34,6 M€ de dépenses d'investissement reportées - 7,4 M€ de recettes d'investissement reportées)

* Le résultat de fonctionnement reporté s'élève à **18,2M€** avec la reprise du résultat du Budget Annexe Funéraire

** Le résultat d'investissement reporté s'élève à **54M€** avec la reprise du résultat positif du Budget annexe Funéraire de 0,7M€

3. Le Budget Annexe de l'Assainissement

Compte tenu des résultats issus du Compte Administratif 2017, de la délibération d'affectation adoptée lors du Conseil de Métropole de ce jour, et des besoins d'ajustements des crédits du Budget Primitif, le Budget Supplémentaire 2018 du Budget Annexe de l'Assainissement s'équilibre comme suit :

- 7 925 048€ en section de fonctionnement
- 8 048 627€ en section d'investissement

EQUILIBRE DU BS 2018: ASSAINISSEMENT		
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Reports	133 526	
Opérations d'ordre (amortissements)		
BS PROPOSITIONS NOUVELLES	686 300	0
Résultat de fonctionnement reporté		7 925 048
Virement à la section d'investissement	7 105 222	
TOTAL FONCTIONNEMENT	7 925 048	7 925 048
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Virement de la section de fonctionnement		7 105 222
Reports	4 313 649	14 000
Opérations d'ordre (amortissements)	150	150
BS PROPOSITIONS NOUVELLES	-554 493	
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)		8 588 970
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	4 289 321	
EMPRUNT *		-7 659 715
TOTAL INVESTISSEMENT	8 048 627	8 048 627
TOTAL BS 2018	15 973 676	15 973 676

* Soit un emprunt prévisionnel de 0€

4. Le Budget Annexe de l'Assainissement Non Collectif

Compte tenu des résultats issus du Compte Administratif 2017, de la délibération d'affectation adoptée lors du Conseil de Métropole de ce jour, et des besoins d'ajustements des crédits du Budget Primitif, le Budget Supplémentaire 2018 du Budget Annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif s'équilibre comme suit :

- 93 572€ en section de fonctionnement
- 100 163€ en section d'investissement

EQUILIBRE DU BS 2018: SPANC		
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Reports		
Opérations d'ordre (amortissements)		
BS PROPOSITIONS NOUVELLES		-15 000
Résultat de fonctionnement reporté		108 572
Virement à la section d'investissement	93 572	
TOTAL FONCTIONNEMENT	93 572	93 572
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Virement de la section de fonctionnement		93 572
Reports		
Opérations d'ordre (amortissements)		
BS PROPOSITIONS NOUVELLES	100 163	
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)		
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		6 591
EMPRUNT		0
TOTAL INVESTISSEMENT	100 163	100 163
TOTAL BS 2018	193 735	193 735

5. Le Budget Annexe de l'Eau Potable

Compte tenu des résultats issus du Compte Administratif 2017, de la délibération d'affectation adoptée lors du Conseil de Métropole de ce jour, et des besoins d'ajustements des crédits du Budget Primitif, le Budget Supplémentaire 2018 du Budget Annexe de l'Eau potable s'équilibre comme suit :

- 2 729 334€ en section de fonctionnement
- 2 122 105 euros en section d'investissement

EQUILIBRE DU BS 2018: EAU POTABLE		
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Reports		
Opérations d'ordre (amortissements)		
BS PROPOSITIONS NOUVELLES	1 334 200	-463 200
Résultat de fonctionnement reporté		3 192 534
Virement à la section d'investissement	1 395 134	
TOTAL FONCTIONNEMENT	2 729 334	2 729 334
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Virement de la section de fonctionnement		1 395 134
Reports	133 182	167 461
Opérations d'ordre (amortissements)		
BS PROPOSITIONS NOUVELLES	1 988 923	
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)		
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		559 510
EMPRUNT		0
TOTAL INVESTISSEMENT	2 122 105	2 122 105
TOTAL BS 2018	4 851 438	4 851 438

6. Le Budget Annexe Transport

Compte tenu des résultats issus du Compte Administratif 2017, de la délibération d'affectation adoptée lors du Conseil de Métropole de ce jour, et des besoins d'ajustements des crédits du Budget Primitif, le Budget Supplémentaire 2018 du Budget Annexe Transport s'équilibre comme suivant. Le résultat 2017 dégagé par le Budget Annexe Transport permet de réduire la subvention d'équilibre versée par le budget principal à ce budget annexe :

- 5 089 166€ en section de fonctionnement
- 31 308 871€ en section d'investissement

EQUILIBRE DU BS 2018: TRANSPORT		
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Reports		
Opérations d'ordre (amortissements)		
BS PROPOSITIONS NOUVELLES	110 600	-2 077 992
Résultat de fonctionnement reporté		7 167 158
Virement à la section d'investissement	4 978 566	
TOTAL FONCTIONNEMENT	5 089 166	5 089 166
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Virement de la section de fonctionnement		4 978 566
Reports	2 091 571	2 634 800
Opérations d'ordre (amortissements)	3 322 535	3 322 535
BS PROPOSITIONS NOUVELLES	0	290 000
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)		25 894 765
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	25 894 765	
EMPRUNT *		-5 811 796
TOTAL INVESTISSEMENT	31 308 871	31 308 871
TOTAL BS 2018	36 398 038	36 398 038

* Soit un emprunt prévisionnel 2018 de 3,5M€

7. Le Budget Annexe Parking

Compte tenu des résultats issus du Compte Administratif 2017, de la délibération d'affectation adoptée lors du Conseil de Métropole de ce jour, et des besoins d'ajustements des crédits du Budget Primitif, le Budget Supplémentaire 2018 du Budget Annexe Parking s'équilibre comme suit :

- 1 600 726€ en section de fonctionnement
- 500 000€ en section d'investissement

EQUILIBRE DU BS 2018: PARKING		
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Reports		
Opérations d'ordre (amortissements)		
BS PROPOSITIONS NOUVELLES	1 100 726	
Résultat de fonctionnement reporté		1 600 726
Virement à la section d'investissement	500 000	
TOTAL FONCTIONNEMENT	1 600 726	1 600 726
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Virement de la section de fonctionnement		500 000
Reports		
Opérations d'ordre (amortissements)		
BS PROPOSITIONS NOUVELLES	500 000	
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)		
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		
EMPRUNT		0
TOTAL INVESTISSEMENT	500 000	500 000
TOTAL BS 2018	2 100 726	2 100 726

Ce Budget Supplémentaire 2018 s'inscrit dans une démarche volontaire et dans un cercle de gestion rigoureuse de la section de fonctionnement qui nous permet de dégager des marges de manœuvre sans actionner le levier fiscal.

Avec ce budget supplémentaire, notre action est confortée et les grands équilibres sont maintenus : il nous permet d'investir **5,3 millions de dépenses d'équipement supplémentaires** en 2018 tout en maintenant notre autofinancement et en limitant notre recours à l'emprunt.

BAILLARGUES
BEAULIEU
CASTELNAU-
LE-LEZ
CASTRIES
CLAPIERS
COURNONSEC
COURNONTERRAL
FABRÈGUES
GRABELS
JACOU
JUVIGNAC
LATTES
LAVÉRUNE
LE CRÈS
MONTAUD
MONTFERRIER-
SUR-LEZ
MONTPELLIER
MURVIEL-LÈS-
MONTPELLIER
PÉROLS
PIGNAN
PRADES-LE-LEZ
RESTINCLIÈRES
SAINT-BRÈS
SAINT-DRÉZÉRY
SAINT GENIÈS
DES MOURGUES
SAINT GEORGES
D'ORQUES
SAINT JEAN
DE VÉDAS
SAUSSAN
SUSSARGUES
VENDARGUES
VILLENEUVE-LÈS-
MAGUELONE

Montpellier Méditerranée Métropole - Direction de la Communication - 07/2018 - PP

MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE

50, place Zeus - CS 39556 - 34961 Montpellier Cedex 2
Tél. 04 67 13 60 00

Tramway 1, arrêts "Léon Blum" et "Place de l'Europe"
Tramway 4, arrêt "Place de l'Europe"

montpellier3m.fr

